

Réf: Dossier N° 009799

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DOCTEUR EXPRESS »

Siège social Abidjan, Cocody, angre,lot 379,ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 20/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOCTEUR EXPRESS »

Objet : intervention médicale a domicile ou dans les entreprises les soins médicaux a domicile ou dans les entreprises

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, angre,lot 379,ilot 29

Dirigeant(s) : M COFFI CLAUDE JEROME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02197 du 06/07/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15865/GTCA/RC/2021 du 06/07/2021

